

Les Invalides, le 17 décembre 2016

La fraternité militaire franco-marocaine, une fraternité à l'épreuve du temps.

Par le général François Chauvancy (pour l'AIA, association d'amitié franco-marocaine)

Ces commémorations qui nous rassemblent aujourd'hui sont l'opportunité de rappeler cette fraternité militaire qui a longuement animé les combattants marocains et français face à des ennemis communs jusqu'au retour de la complète souveraineté du Maroc en 1956. Pourtant, cette fraternité entre guerriers ne s'est pas arrêtée à cette date. Aujourd'hui comme hier, la France et le Maroc combattent ensemble sur les théâtres d'opération les plus divers ou surtout contre l'islamisme radical. Il n'est donc pas anodin de rappeler cette fraternité militaire franco-marocaine qui a résisté à l'épreuve du temps comme en témoignent les échanges multiples de cadres dans nos écoles militaires respectives.

Aujourd'hui reste cependant un colloque dédié à la commémoration de ces combattants des guerres passées du XXe siècle. Nous sommes engagés dans ce devoir de mémoire que l'on entend tous les jours mais que nous ne pouvons pas dissocier d'actes réels, bien éloignés de la simple théorie désincarnée. Le souvenir de ces soldats marocains au service de la France doit être perpétué d'une manière concrète.

Les questions que je me suis posées cependant quand j'ai accepté d'intervenir aujourd'hui, étaient celle de ma légitimité à m'exprimer et bien sûr de ce que je pouvais apporter à ce colloque. En effet, pour ma part, je n'avais apparemment aucune attache familiale avec le Maroc. Certes, j'ai servi pendant de nombreuses années dans les Troupes de marine, anciennement nommées troupes coloniales et souvent associées aux troupes marocaines au sein de l'armée d'Afrique.

J'ai aussi rencontré mes camarades marocains notamment au collège royal de Kenitra où il n'y a pas si longtemps je donnais un enseignement aux stagiaires de l'école de guerre mais est-ce suffisant pour me donner une légitimité pour m'exprimer sur cette fraternité militaire franco-marocaine ? Je me suis finalement rappelé de ces recherches généalogiques que j'avais entamées il y a un an sur un de mes parents, le général de corps d'armée André Chevillon qui me rendra un peu légitime pour m'exprimer sur le thème de la fraternité franco-marocaine.

1) Il faut d'abord rappeler ce qu'était cette force combattante marocaine.

Deux forces franco-marocaines apparaissent au sein de l'Armée d'Afrique, une force interarmes avec ses fantassins et ses cavaliers, et les Goumiers.

C'est en 1907 que le Sultan du Maroc confie aux militaires français l'organisation de l'armée chérifienne. Si l'organisation des goumiers date de cette époque, l'origine des tirailleurs marocains est plus tardive puisque c'est en 1912 que le général Lyautey demande au colonel Mangin de créer les Troupes Auxiliaires Marocaines¹.

Participant aux combats de la Première guerre mondiale, la Division marocaine, initialement *Division de marche du Maroc*, est composée durant la majeure partie de son engagement pour moitié de soldats européens (Marsouins, dont j'ai fait

¹ Le 16 juin 1912 quatre compagnies d'infanterie sont formées. L'effectif augmente rapidement et en octobre 1912 il atteint 10 compagnies de 150 hommes. A la fin de l'année 1913 on passe à 16 compagnies et en juillet 1914, l'infanterie des TAM est forte de 5 bataillons à 4 compagnies.

partie bien plus tard, Zouaves et Légionnaires) et pour moitié de soldats d'Afrique du Nord (Tirailleurs algériens, tunisiens et marocains). Elle s'illustra notamment lors de la bataille de la Marne en septembre 1914 puis lors de la bataille de l'Artois de mai 1915. Elle a été la formation la plus décorée de toute l'Armée française pendant la Première Guerre mondiale¹.

Concernant les Goumiers, le 1^{er} novembre 1908, le général D'Amade signe l'ordre du jour n°100 créant les six premiers goums recrutés parmi les tribus de la Chaouia. (Région de Casablanca) finalement réaffirmant que faire appel à des combattants locaux reste l'une des solutions les plus efficaces pour lutter contre une insurrection régionale, en l'occurrence contre la pacification française. La valeur des guerriers marocains avait fait son chemin.

Il s'agit d'abord d'une milice locale⁵ destinée à assurer des patrouilles ou des missions de reconnaissance sur le territoire marocain. La dénomination de goum sera régularisée en 1913. Lorsque le Maroc accède officiellement à l'indépendance en 1956, les goums quittent l'armée française et rejoignent l'armée royale marocaine.

Les goums seront engagés au sein de l'armée française pendant 48 ans. Environ 22 000 goumiers² auront combattu à son côté. D'abord supplétifs, puis réguliers, ils se sont cependant surtout illustrés lors de la Seconde Guerre mondiale, entre 1942 et 1945 où ils ont obtenu dix-sept citations collectives à l'ordre de l'armée et neuf à l'ordre du corps d'armée. Ils serviront aussi en Indochine de 1946 à 1954.

Composée d'infanterie et de goumiers, la force marocaine a été rassemblée lors de la Seconde guerre mondiale dans le corps expéditionnaire français fort de 112 000 hommes dont 60% de nord-africains. Renforcé des trois groupements de tabors marocains du général Guillaume, il est composé de 3 divisions d'infanterie algérienne, tunisienne, marocaine et de la 4^e division marocaine de montagne. Le 2^e régiment de tirailleurs marocains dont je vais reparler appartenait à cette dernière.

Les soldats marocains, tirailleurs ou goumiers, sont donc étroitement liés à l'histoire militaire de la France.

2) Mon histoire familiale rejoint celle des Goums à ce moment-là.

Le général Chevillon, volontaire pour servir dans ces unités, servira à plusieurs reprises en effet au 2^e régiment de tirailleurs marocains. Celui-ci a été créé en janvier 1918 puis engagé en Champagne, en Lorraine, en Picardie. Sa devise que je partageais jusqu'à présent sans le savoir est « fais ce que tu dois ». Il est en garnison à Marrakech et est engagé dans la pacification du Maroc jusqu'en 1934.

Ce 2^e RTM sera engagé pendant la seconde guerre mondiale en Belgique au sein de la 1^{ère} Division marocaine du général Mellier avec pour mission de « tenir sans esprit de recul » le nœud stratégique de Gembloux.

Pendant deux jours, les 14 et 15 mai, ces troupes franco-marocaines, dont certaines ont dû parcourir auparavant 130 kilomètres à pied, bloquent ainsi l'offensive de deux divisions blindées allemandes, appuyées par des escadrilles de

² Le terme « goum » qui désigne une compagnie de goumiers², provient de l'arabe maghrébin « *gūm* » et de l'arabe classique « *qawm* », signifiant « tribu, peuple, gens » qui désigne les contingents de cavaliers armés que certaines tribus fournissent au chef du pays lorsqu'il fait une expédition². Le terme « tabor » provient du turc « *tabur* » signifiant « bataillon » soit directement, soit par l'intermédiaire de l'arabe « *ṭābūr* » lui-même issu du turc³.

stukas, redoutables bombardiers en piqué. Dévoués à leurs chefs, dont ils suivent l'exemple, les tirailleurs marocains se battent avec un courage inouï, infligeant des pertes importantes à l'ennemi, surpris par une telle résistance.

Le sous-officier allemand Matthias, qui a participé à la bataille de Gembloux, relate son éprouvante expérience : « (...) *[les tirailleurs marocains] ouvrirent sur nous un tir bien ajusté et, malheureusement, très efficace. (...) Nos chars ont tiré rageusement, à la limite de rupture, mais les mitrailleurs ennemis ripostaient toujours ; les gars devaient être drôlement gonflés. Le feu devint si intense que nous fûmes bloqués (...)* »

Le coût humain de la résistance héroïque de la 1^{ère} DM à Gembloux est cependant élevé. Sur un effectif de 700 hommes dans chacun des bataillons de tirailleurs marocains, il ne reste par exemple que 74 hommes valides au 1^{er} bataillon du 2^e RTM, après deux jours d'engagement dans ce qui apparaît comme l'un des rares succès tactiques de l'armée de Terre française en mai-juin 1940.

De 1943 à 1945, le régiment participe à la Campagne d'Italie au sein du Corps expéditionnaire français du général Juin. Le régiment est dissous en août 1944 à la suite des lourdes pertes subies pendant la bataille du Garigliano en Italie en mai 1944.

3) Concernant le général Chevillon

Fils de cheminot né en 1895, engagé dans l'infanterie le 11 août 1914 comme saint-cyrien, capitaine en septembre 1916, André Chevillon est fait chevalier de la légion d'honneur en juin 1917, il sera instructeur à saint-Cyr de sept 1919 à août 1920 avant de rejoindre à sa demande le 19^e Régiment de tirailleurs algériens. En effet, ce qui le caractérise est cet attachement et donc ce volontariat à servir au sein des troupes indigènes.

Il est rapidement détaché en avril 1921 pour former une compagnie méhariste au Levant en août 1921. Cette compagnie monte vers l'Euphrate dès septembre 1921 où elle tient le désert entre Alep et Deir ez Zor avec la mission d'assurer la sécurité des convois. Le capitaine Chevillon commande ensuite la compagnie de Palmyre et maintient la sécurité entre Damas et l'Euphrate jusqu'en mai 1922.

Il sert au 2^e régiment de tirailleurs marocains de janvier 1933 à septembre 1935 comme chef du 1^{er} bataillon de ce régiment. Déjà deux fois blessé pendant la 1^{re} guerre mondiale, titulaire de six citations, les combats qu'il mène lui valent d'être proposé par son colonel comme officier de la Légion d'honneur pour « *être venu volontairement au Maroc, avoir conduit remarquablement son bataillon, avoir eu le minimum de pertes en combattant les dissidents, notamment dans la région de Tataouine* ».

A compter du 23 août 1941 jusqu'au 19 mai 1943, il prend le commandement du 2^e RTM cette fois comme colonel huit ans plus tard. Il est affecté quelques mois comme chef du détachement français de liaison auprès du général Clark commandant la 5^e armée américaine en Italie.

Nommé général de brigade à 49 ans, le 25 mars 1944, il commande l'infanterie divisionnaire de la 3^e division d'infanterie algérienne, la division des trois croissants, commandée par le général de Monsabert.

Il est nommé chef d'état-major du premier CA, puis pendant la campagne d'Allemagne, s'empare de Stuttgart à nouveau comme commandant de l'infanterie divisionnaire de la 3^e division d'infanterie algérienne.

Général commandant la 2^E région militaire dans le Nord de la France, il assurera la protection des sites face aux grandes grèves de 1948 et sera félicité par le

ministère de l'Intérieur Jules Moch le 5 novembre 1948. Promu en 1949 au grade de général de corps d'armée, il est nommé représentant auprès de l'OTAN puis inspecteur adjoint des forces en Afrique du Nord en novembre 1951. Il sera promu grand officier de la Légion d'honneur en 1951. Après cette vie militaire particulièrement dense et dangereuse, il décédera en activité d'un accident de voiture le 15 juin 1953 à 58 ans.

Il sera noté tout au long de sa carrière comme officier de grande classe, agissant avec tact et doigté, hardi, officier d'élite, calme, réfléchi, d'une forte capacité intellectuelle, avec une bonne connaissance des milieux nord-africains. Il parle anglais, arabe, allemand. Ce que je remarque surtout est ce volontariat persistant à servir dans l'armée d'Afrique. Sans aucun doute sa réussite est largement due à ses qualités humaines.

Pour conclure, comment définir cette fraternité militaire franco-marocaine ? Pour moi, elle se définit par une communauté de destins s'appuyant sur des principes simples et vraies : respect, loyauté, courage, honneur, discipline, abnégation, camaraderie, devoir, esprit de sacrifice au service du groupe, au service d'un bien commun que l'on voit au-dessus des simples intérêts des individus. C'est ce qui donne la force au groupe et renforce l'engagement collectif face à la souffrance et la mort, avec cette nécessaire volonté de se sublimer face à cette éventualité permanente de la rencontre justement avec la souffrance et de la mort.

Dans la période que nous traversons, où les intégrismes religieux apparaissent et déchaînent la violence, où l'absence ou la confusion des références contribuent aussi au trouble des individus, la fraternité militaire franco-marocaine par son exemplarité peut contribuer à cet enrichissement moral de la collectivité en montrant finalement la cohésion que seule bien souvent la communauté militaire peut apporter.

Liberté et défense de la Patrie, **Egalité** de tous dans la souffrance, **Fraternité** d'arme que tous les combattants connaissent sont les points communs de ces soldats français et marocains. Aujourd'hui, ces commémorations rappellent le souvenir du sacrifice et de souffrances communes qui ne peuvent se comprendre que par cette construction humaine donnée par la fraternité militaire.

Une dernière anecdote. En 1944, les alliés, Etats-Unis et Royaume-Uni, après avoir conquis Rome, interdisent au corps expéditionnaire français (CEF) de défiler comme vainqueur dans la ville : « pas de musulmans dans la capitale de la chrétienté ». Le général Juin commandant le CEF organise discrètement le défilé du 2^{ème} régiment d'infanterie marocain dans la vieille ville, musique en tête. La police militaire du CEF balise l'itinéraire à la surprise des forces alliées.

Le 13 juin 1944, les troupes impeccables défilent à Rome devant le général Juin puis devant l'état-major des forces alliées. Ce défilé symbolise cette fraternité militaire indissociable qui lie des frères d'armes. Le sang versé et la souffrance partagée surpassent tous les autres critères d'identité, religion comprise.